



Liberté
Égalité
Fraternité

PRÉSENTATION UF2S

UNITÉ FACULTATIVE « SECTEUR SPORTIF »

RENTRÉE 2023



LE PARCOURS DE FORMATION DE L'UNITÉ FACULTATIVE « SECTEUR SPORTIF » A ÉTÉ CRÉÉ POUR LES ÉLÈVES AYANT UNE APPÉTENCE POUR LE SPORT ET DONT LE PROJET EST DE TRAVAILLER DANS CE SECTEUR.

-> AU CROISEMENT DES COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES ET SPORTIVES, C'EST UNE « COLORATION SPORTIVE » DU CHEF D'ŒUVRE

• CETTE OPTION A POUR OBJECTIF DE PERMETTRE :

- UNE INSERTION PROFESSIONNELLE OU UNE POURSUITE D'ÉTUDE VERS DES MÉTIERS ET SECTEURS VISÉS PAR LE BACCALAURÉAT PROFESSIONNEL Y COMPRIS DANS LE SECTEUR SPORTIF OU LIÉ AU SPORT

- UNE INSERTION PROFESSIONNELLE OU UNE POURSUITE D'ÉTUDE VERS DES MÉTIERS LIÉS AU DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS SPORTIVES, À L'ANIMATION SPORTIVE OU DE LOISIRS (EN PARTICULIER PAR L'OBTENTION DE L'INTÉGRALITÉ D'UN BP JEPS MENTION « ACTIVITE PHYSIQUE POUR TOUS »

+ ELLE PERMET DE COMPTABILISER LES POINTS SUPÉRIEURS À 10 POUR LE BACCALAUREAT

La prise de responsabilité, l'autonomie, la communication, la mise en projet, le travail en équipe, sont au cœur des attendus et des compétences visées dans le cadre de cette unité facultative.

VOLUME HORAIRE

SUR LES ANNÉES DE PREMIÈRE ET DE TERMINALE :

- 2H HEBDOMADAIRES INCLUES DANS LE CHEF D'ŒUVRE : UN ENSEIGNANT EPS ET UN ENSEIGNANT D'ANIMATION
- UN TEMPS CONSACRÉ À L'ANIMATION D'UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE AUPRÈS DE SA CLASSE [PROMOTION 2024 : 1H30 TOUTES LES 3 SEMAINES / EPS]
- 4 À 6 SEMAINES DE PÉRIODE DE STAGE (EN STRUCTURES SPORTIVES, AS DU LYCÉE, FORMATIONS DU LYCÉE, PARTENAIRES UNSS OU AUTRES) SELON LES FILIERES
- 1 CONTRÔLE EN COURS DE FORMATION (CCF) EN TERMINALE (DOSSIER + ORAL)

QUALIFICATIONS

BI-QUALIFICATION : BAC PRO DE LA FILIÈRE SUIVIE (MS OU AEPA) ET CERTIFICATION PARTIELLE DU BPJEPS APT*

SI NOTE ORAL UF > 10/20 + NOTE EPS > 12/20

- **AEPA = UC1, 2 DU BPJEPS APT + UC4 BPJEPS LTP OU AS (SPÉCIFICITÉ DE LA FILIÈRE)**
- **MS / ASSP = UC 1 ET UC 2 BPJEPS APT**



Ce ne sont pas des heures de pratique physique supplémentaires mais des heures dédiées au montage de projets : rôles d'organisateur (avant, pendant et après) et d'animateur (AEPA) ; rôles d'organisation et sécurisation des manifestations sportives (MS)

*** Brevet Professionnel de la Jeunesse et de l' Education Populaire et du Sport, mention Activités Physiques pour Tous**

LE BPJEPS

LE BP JEPS EST OBTENU PAR CAPITALISATION DE 4 **UNITÉS** (UC).

- **UC 1 : ENCADRER TOUT PUBLIC DANS TOUT LIEU ET TOUTE STRUCTURE.**
- **UC 2 : METTRE EN ŒUVRE UN PROJET D'ANIMATION S'INSCRIVANT DANS LE PROJET DE LA STRUCTURE.**
- UC 3 : CONCEVOIR UNE SÉANCE, UN CYCLE D'ANIMATION OU D'APPRENTISSAGE
- **UC 4 : « MOBILISER LES DEMARCHES D'EDUCATION POPULAIRE POUR METTRE EN ŒUVRE DES ACTIVITES D'ANIMATION » DES MENTIONS « LOISIRS TOUS PUBLICS » ET « ANIMATION SOCIALE »**

ENGAGEMENT DANS L'OPTION

-> A PARTIR DE LA SECONDE POUR LES ASSP,

EN PRENANT APPUI SUR 1H/SEMAINE D'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ, IL S'AGIT D'UNE DÉCOUVERTE DE LA DÉMARCHE DE PROJET EN EXPLOITANT UN À DEUX CONTEXTES (DE LA CONCEPTION À LEUR MISE EN ŒUVRE AUPRÈS DU GROUPE CLASSE)

-> POUR TOUS (ASSP, AEPA, MS) EN PREMIERE

BIEN QU'INTEGRÉE AU CHEF D'ŒUVRE, L'OPTION IMPLIQUE UN ENGAGEMENT AU-DELÀ DE CES DEUX HEURES D'ENSEIGNEMENT :

- PFMP EN **SUPPLÉMENT DES PFMP** DE LA FILIERE, SPECIFIQUES [AEPA](#), [MS](#) OU [ASSP](#)
- **MISE EN ŒUVRE DES PROJETS MENÉS** (FINALISATION DU CONTEXTE AUPRÈS DES ÉLÈVES DU LYCÉE OU AUTRE PUBLIC)
- **CONCEPTION ET ANIMATION DE SÉQUENCES D'ACTIVITÉS PHYSIQUES** AU PROFIT DU GROUPE CLASSE
- **COMMUNICATION** AUTOUR DES PROJETS MENÉS



AEPA, DES TEMPS DE PÉRIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL (PFMP) SPÉCIFIQUES, EN PLUS DES PÉRIODES DE STAGE DE LA FILIÈRE, POUR 4 SEMAINES

EN PREMIÈRE :

- Une PFMP « filée externe » sur une structure sportive sollicitée par l'élève dans son secteur d'habitation sur l'ensemble de l'année (4h30 par mois de novembre à mai, soit environ 1h30 par week-end)
- Une semaine de PFMP auprès d'une structure sportive multi-activités

EN TERMINALE :

- Une PFMP « filée externe » sur une structure sportive sollicitée par l'élève dans son secteur d'habitation sur l'ensemble de l'année (9h par mois de octobre à avril, soit environ 3h00 par week-end)
- + *Vers la proposition d'une PFMP auprès d'une structure accueillant des personnes en situation de handicap*



+ Selon les besoins, un temps de PFMP « filée interne » sur l'association sportive du lycée pourra être proposé (lors de déplacements UNSS sur le département)

MS, DES TEMPS DE PÉRIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL (PFMP) SPÉCIFIQUES POUR 6 SEMAINES DONT 4 EN PLUS DE LA FILIÈRE

A CHEVAL SUR LES 2 ANS :

- Une PFMP « jeunes officiels » sur l'association sportive (AS) du lycée lors d'évènements UNSS (*rôles d'organisation et de sécurisation des manifestations sportives*)
- Une PFMP « en immersion » auprès des étudiants en BTS MOS (Management Opérationnel de Sécurité) (*lors d'évènements sportifs encadrés par les étudiants*)
- Une PFMP « filée interne » sur l'association sportive du lycée (*participation à l'animation et l'encadrement des créneaux de pratique du soir auprès d'un enseignant d'EPS ; de mars de l'année de première à mars de l'année de terminale*)

EN PREMIÈRE :

- Une semaine de PFMP auprès d'une structure sportive multi-activités (commune à tous les élèves de l'UF2S)

EN TERMINALE :

- Deux semaines de PFMP selon la dominante choisie (*SDIS et ENSOPS ou ENP = couplage avec la PMFP de filière pour appréhender le rôle de l'éducateurs sportif dans le corps professionnel des structures d'accueil*)



Selon les possibilités, une semaine en structure d'organisation d'une manifestation sportive (championnat particulier par exemple) sera susceptible d'être proposée

ASSP, DES TEMPS DE PÉRIODE DE FORMATION EN MILIEU PROFESSIONNEL (PFMP) SPÉCIFIQUES POUR 6 SEMAINES DONT 4 EN PLUS DE LA FILIÈRE, A PARTIR DE LA PREMIÈRE

EN PREMIÈRE :

- **Deux semaines de PFMP « pôle animation en structure d'accueil de personnes âgées »** par l'orientation de la PFMP de la filière sur des temps auprès de l'animateur de la structure au profit des résidents, en complément des orientations initiales de la PFMP.
-> En PASA (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés) d'un EHPAD
-> En accueil de jour
- **Une semaine de PFMP auprès d'une structure sportive multi-activités** (commune à tous les élèves de l'UF2S)
- **Une semaine de PFMP auprès d'une structure sportive multi-activités** par la découverte du rôle d'animateur auprès d'un public varié (personnes en situation de handicap, séniors, personnes âgées...)

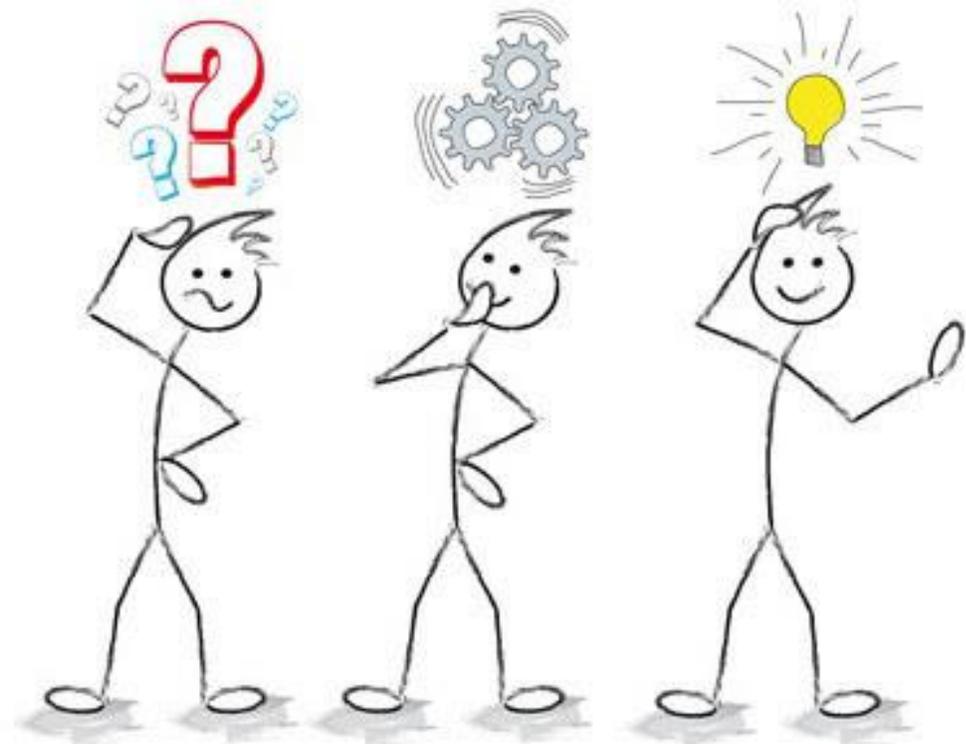
A CHEVAL SUR LES 2 ANS :

- **Une PFMP « jeunes officiels »** sur l'association sportive (AS) du lycée lors d'évènements UNSS (rôles d'organisation des manifestations sportives)
- **Une PFMP « filée interne »** sur l'association sportive du lycée (participation à l'animation et l'encadrement des créneaux de pratique du soir auprès d'un enseignant d'EPS ; de janvier de l'année de première à janvier de l'année de terminale)



Ou une PFMP « filée externe » sur une structure sportive si déjà bénévole dans son club sportif (4h30 par mois janvier de l'année de première à janvier de l'année de terminale, soit environ 1h30 par week-end)

QUELLE FORMATION ?



UNE FORMATION QUI PERMET DE CROISER LES DIFFÉRENTS PUBLICS ET LES CHAMPS D'ACTIVITÉS (AVEC UNE INFLUENCE SUR LA PROGRAMMATION DES ACTIVITÉS EN EPS)

- **5 PUBLICS = ENFANTS, ADOLESCENTS, ADULTES, SÉNIORS ET PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP**
- **3 CHAMPS D'ACTIVITÉ (# CHAMPS APPRENTISSAGE EN EPS) =**
 - **ACTIVITÉS PHYSIQUES ET ESPACES NATURELS (CA2)**
 - **ACTIVITÉS ET JEUX SPORTIFS (CA4)**
 - **ACTIVITÉS PHYSIQUES D'ENTRETIEN CORPOREL (CA3 ET 5)**

L'ÉVALUATION DE CETTE UNITÉ DE FORMATION

= UN CONTRÔLE EN COURS DE FORMATION EN TERMINALE SUR UN ORAL CONDUIT À PARTIR D'UN DOSSIER PROFESSIONNEL DU CANDIDAT.

LE DOSSIER PROFESSIONNEL :

- DOCUMENT DE SYNTHÈSE RETRAÇANT L'ENSEMBLE DU PARCOURS DE FORMATION DU CANDIDAT DANS LE SECTEUR SPORTIF
- DESCRIPTIF DE DEUX SITUATIONS PROFESSIONNELLES
- AUTO-POSITIONNEMENT AU REGARD DES COMPÉTENCES CIBLÉES
- ATTESTATIONS DE PFMP
- COMPTES RENDUS D'ÉVALUATION DES PFMP

L' ORAL :

A partir du dossier soumis au jury, la commission d'évaluation détermine une **problématique professionnelle en lien avec la méthodologie de projet** pour laquelle elle lui demande **d'exposer et de justifier une adaptation** de sa pratique professionnelle. Le candidat dispose d'un temps de préparation de 15 minutes afin de prendre connaissance de la problématique transmise par la commission d'évaluation.

- EXPOSÉ (10')
- ENTRETIEN (10')

POUR INTEGRER L'UF2S ...

Je retourne mon dossier de
candidature à :

Melinda.Le-Cog@ac-rennes.fr

Il comprend :

- Mon CV,
- Ma lettre de motivation,
qui me permettent de préciser
mon parcours dans le milieu
sportif (actuel et souhaité)

